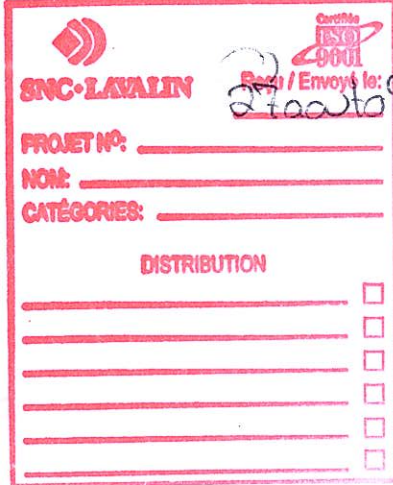


Annexe C

Vérification des investissements sylvicoles effectués par l'AFM, sur le territoire du projet éolien
Montérégie



SNC-LAVALIN Centre ISO 9001
Envoyé le: 27 août 2009

PROJET N°: _____
NOM: _____
CATÉGORIES: _____

DISTRIBUTION

_____	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>
_____	<input type="checkbox"/>

Cowansville, le 24 août 2009

Madame Annie Maloney
FORAMEC
5955, rue St-Laurent, bureau 300
Lévis, Québec
G6V 3P5

Objet : Vérification des investissements sylvicoles sur le territoire du projet de parc d'éoliennes de St-Rémy

Madame,

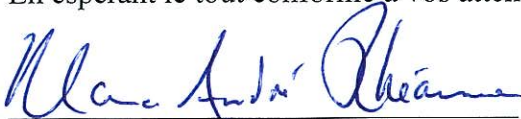
À votre demande, nous avons effectué une vérification des investissements sylvicoles réalisés au cours des dernières années dans la zone d'étude que vous nous avez fourni. À la suite de l'analyse des dossiers des propriétaires de boisés et de la zone d'étude, nous avons constaté :

1. Une seule éolienne touche à des travaux financés par l'AFM. Il s'agit d'une coupe de récupération suite aux dommages survenus à la tempête de verglas de janvier 1998 de 2,4 ha financés en 2003 ;
2. La superficie qui touche les travaux financés par l'AFM par une des éoliennes est de faible superficie, soit approximativement moins de 0,5 ha.
3. Les travaux ont été réalisés il y a plus de 5 ans, période à laquelle le propriétaire s'était engagé à protéger les investissements sylvicoles obtenus ;

Malheureusement, nous ne pouvons pas vous indiquer quelle est l'éolienne située près des travaux sans le consentement du propriétaire.

Par ailleurs, l'Agence forestière de la Montérégie dont le mandat est d'assurer la mise en valeur et la protection des forêts privées de la région, tient à vous souligner l'importance de préserver le couvert forestier dans cette région étant donné la faible superficie forestière. Selon la dernière étude, réalisée par GéoMont en 2004, le pourcentage de couvert forestier de la municipalité de St-Rémy a été établi à 11,16 %. Dans ce contexte de très faible superficie forestière, toute perte de superficie boisée est préoccupante.

En espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer mes salutations distinguées.



Marc-André Rhéaume, ing. f.

